Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260416-2026_46-DE

AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	**19**
Présents :	**16**
Votants :	**19**
Secrétaire de séance :	**Mme Jeanne LE PALLEC**

Date de la convocation : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Aurore CELARD, François ROBIN, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Nicolas MONATTE, Vincent REIGNER, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Damien LE TENDRE, Ludivine LE NEVEN, Neige VICTOR, Jeanne LE PALLEC, Julien DEMETTRE, Delphine MATHOU.

Absents excusés : M. Christophe LE GAL ayant donné pouvoir à Mme Anaïs ROBERT,
Mme Claire LECUE ayant donné pouvoir à Mme Gwénola LE BRAZIDEC,
M. Guillaume FREDET ayant donné pouvoir à M. Julien DEMETTRE.

Absent : /

DELIBERATION 2026.46
OBJET: Vote du budget annexe Mouillages 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 31 mars 2026,

Monsieur ROBIN, Adjoint aux Finances, présente le projet primitif du budget mouillages pour l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

-APPROUVE le budget primitif mouillages de l'année 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 32 914,23 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT : 35 523,00 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260416-2026_46-DE

Pour extrait conforme

Le Maire,

Noël PAUL